

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération
n° 2015.10.357

**ORU Basseau Grande
Garenne : avenant
n°6 à la convention
pluriannuelle du
projet de rénovation
urbaine de
GrandAngoulême sur
le quartier de
Basseau Grande
Garenne à
Angoulême**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Maud FOURRIER à Jacky BONNET, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Catherine PEREZ à Annette FEUILLADE-MASSON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Maud FOURRIER, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015**DELIBERATION
N° 2015.10.357**AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
LOGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE DE L'HABITATRapporteur : Monsieur NEBOUT**ORU BASSEAU GRANDE GARENNE : AVENANT N°6 A LA CONVENTION
PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOVATION URBAINE DE GRANDANGOULEME SUR
LE QUARTIER DE BASSEAU GRANDE GARENNE A ANGOULEME**

La délibération n°87 du conseil communautaire du 20 mars 2002 approuve la convention territoriale du Contrat de Ville de GrandAngoulême.

La délibération n°485 du 20 décembre 2007 approuve la participation financière globale de GrandAngoulême sur le projet de rénovation des quartiers de Basseau-Grande Garenne à Angoulême et Champ de Manœuvre à Soyaux.

Au vu de l'état d'avancement du projet d'ORU du quartier de Basseau-Grande Garenne à Angoulême, il convient de réaliser l'avenant de sortie de convention ANRU.

Cet avenant de sortie de convention permet le redéploiement des économies réalisées sur certaines opérations vers d'autres opérations (opérations existantes nécessitant des crédits supplémentaires pour des interventions plus qualitatives et des opérations nouvelles).

Le projet qui sert de base à la conclusion du présent avenant est celui examiné par le comité de pilotage de GrandAngoulême le 30 mars 2015, présenté en Comité d'Engagement de l'ANRU le 8 mai 2015 qui a rendu son avis en juillet 2015.

Opérations permettant de dégager une économie sur une subvention ANRU :

Intitulé de l'opération	Montant sub initial	Taux de sub initial	Montant de sub modifié	Taux de sub modifié	Economie réalisée
Famille 1 Démolition					
G-DL1 - Charité	947 711 €	86%	838 606 €	72%	109 105€
Total famille 1	947 711 €	86%	838 606 €	72%	109 105€
Famille 2 Reconstruction					
Subv 5% - Ruelle « La Gare » 9 PLUS	55 000 €	5%	54 072 €	5%	928 €
Linars Rue Louise Weiss Sub 5% 8 PLUS et 20% sur 4 PLAI	172 553 €	10%	167 626 €	10 %	4 927 €
Total famille 2	227 553 €		221 698 €		5 855 €
Famille 5 Réhabilitation					
B-RH4 - Kalis	599 143 €	25%	560 206 €	25%	38 937 €
G-RH2 Sillac C	299 915 €	18%	285 840 €	18%	14 075 €
Total famille 5	899 058 €		846 046 €		53 012 €
Famille 6 Résidentialisation					
G-R1 Espoir	49 791 €	50%	39 033 €	50%	10 758 €
G-R2 Saint-Exupéry	307 711 €	50%	300 413 €	50%	7 298 €
Total famille 6	357502 €		339 446 €		18 056 €

Famille 8 Aménagement					
B-D1 Démolition de voirie abandonnée	136 676 €	50%	108 634 €	50%	28 042 €
B-V1 Rue de Basseau	628 685 €	50%	609 447 €	50%	19238 €
G-V6 Rue Saint Exupéry	38 611 €	20 %	34 079 €	16%	4532 €
B-CV1 Rue Jean Mermoz	229 467 €	35 %	183275 €	26%	46 192 €
B- CV2 – Voie N/S à l'ouest du bâtiment Noisetiers	262 248 €	28%	10 534 €	1%	251 714 €
BG-CV5 – Passerelle de circulation douce (60m)	392 242 €	50%	387 066 €	50%	5 176 €
B-D2 – Démolitions des équipements sur le Rond Point	10 535 €	35%	7 149 €	35%	3 386 €
Rue Verrazzano Sud	376 138 €	29%	197 334 €	13%	178804 €
Total famille 8	2 192 373 €		1 537 679 €		654 855 €
Famille 9 Equipements et locaux associatifs					
B-EQ3 – Réhabilitation des écoles St Exupery et Mermoz dont CLSH	1 025 300 €	50%	952 800 €	50%	72 500 €
B-EQ7 6 Projet Culturel Intercommunal : Les Acacias	307 800 €	25%	276 264 €	25%	31 536 €
B-EQ2 Equipements publics – Club 3è age, Mairie de proximité, SIL, Espace jeux bibliothèque	675 714 €	50%	660 714 €	50%	15 000€
G-EQ2 – Pole Petite Enfance HQE (950 m2)	600 383 €	25%	570 051€	25%	30 332 €
G-EQ10- Salle conviviale	86 727 €	50%	86 237 €	50%	490 €
Etude de programmation des équipements SCS multisites	43 210 €	45%	42 117 €	45%	1 093 €
Total famille 9	2 739 134 €		2 588 183 €		150 951 €
Famille 10 Aménagements Espaces commerciaux et artisanaux					
G-AC2 – Molines 2	527 800 €	23%	492 121 €	23%	35 679 €
Total famille 10	527 800 €	23%	492 121 €	23%	35 679€
Total des économies réalisées					1 027 513 €

Les économies réalisées par les différents opérateurs vont être redistribuées entre les différentes lignes :

Opérations nécessitant un abondement de subvention ANRU

- Redéploiements sur des opérations existantes :

Intitulé de l'opération	Montant sub initial	Taux de sub initial	Montant de sub modifié	Taux de sub modifié	Augmentation nécessaire
Famille 2 Reconstruction					
Brandes 15 PLUS	37 500 €	2%	40 848 €	2%	3 348 €
Voeuil et Giget 9PLUS-4PLAI	108 368 €	7%	123 152 €	7%	14 784 €

Saint-Yrieix Les Grillaud Sub 5% 7PLUS	58 352 €	7%	69 864 €	7 %	11 512 €
Saint Michel – Rue des Poètes 8PLUS-4PLAI	75 488 €	6%	85 699 €	6%	10 211 €
Total famille 2	279 708 €		319 563 €		39 855 €
Famille 8 Aménagement					
BV-6 rue Antoine de Conflans	325 000 €	50%	332 520 €	50%	7 520 €
G-EP7 – Abords du gymnase	40 134 €	20%	70 234 €	35%	30 100 €
Démolition Commerces désaffectés, Halte Garderie Noisetiers Boucherie Myrtilles	35 117 €	35%	50 168 €	50%	15 051 €
Total famille 8	400 251 €		452 922 €		52 671 €
Famille 9 Equipement et locaux associatifs					
Espace solidaire	50 000 €	50%	87 500 €	50%	37 500 €
G-D3 – Démolition CSCS, MJC, crèche de Grande Garenne	102 250 €	35%	311 072 €	50%	208 822 €
Total famille 9	152 250 €		398 572 €		246 322 €
Famille 12 Ingénierie et conduite de projet					
Animations	35 000 €	35%	53 095 €	35%	18 095 €
Total famille 12	35 000 €		53 095 €		18 095 €
Total des économies redéployées					356 943 €

➤ Redéploiement sur de nouvelles opérations :

Intitulé de l'opération	Montant de sub	Taux de sub
Famille 6 Résidentialisation		
Requalification des garages rue Antoine de Conflans et ses abords	112 333 €	50%
Total famille 6	112 333 €	50%
Famille 8 Aménagement		
Démolition logement de fonction école Mermoz	50 000 €	50%
Venelle au sud des logements Lauriers	25 000 €	50 %
Total famille 8	75 000 €	
Famille 9 Equipement et locaux associatifs		
Réhabilitation du gymnase et salle des fêtes de Basseau	197 500 €	50%
Total famille 9	197 500 €	
Famille 12 Ingénierie et conduite de projet		
Concertation 2ème phase	17 200 €	50%
Renforcement MOA Equipement	26 520 €	50%
Plan Stratégique Local	25 000 €	50%

Accompagnement pour une programmation commune aux deux CSCS de Basseau et Grande Garenne	12 500 €	50%
Total famille 12	12 500 €	50%
Total des économies redéployées	397 333 €	

Au total, 73% des économies sont redéployées.

Avec cet avenant, des opérations vont également être renommées et deux opérations seront fusionnées afin de mettre en cohérence la maquette financière avec le programme :

Intitulé initial de l'opération	Intitulé modifié
Basseau Nord 17 PLUS - 7 PLAI	24 logements rue Hélène Boucher 17 PLUS - 7 PLAI
Rue Guy Riffaud 7 PLUS - 3 PLAI	Rue Hélène Boucher 7 PLUS – 3 PLAI
Lauriers 7 PLUS – 3 PLAI / Noisetiers 14 PLUS – 6 PLAI	Saint-Vincent de Paul 21 PLUS - 9 PLAI
Brandes 15 PLUS	Rue Roger Baudrin 15 PLUS
B-EQ2 – équipements publics, club 3 ^{ème} age, Mairie de proximité SIL, espaces jeux bibliothèque	B-EQ2 – Bibliothèque, espace jeux, Espace Municipal

Suite aux modifications de projets précédemment exposées, il convient de signer un avenant n°6 à la convention ANRU.

Le nouvel équilibre global de la convention ANRU modifie de la manière suivante les différentes participations des partenaires :

	Coût total	Commune	EPCI	CR	CD	Bailleurs	Europe	ANRU
Etat validé	93 046 803	11 394 909	6 022 814	5 696 691	5 459 216	38 934 675	64 152	23 834 600
Répartition		12,3%	6,5%	6,1%	5,9%	41,8%	0,07%	25,6%
Avec avenant n°6	93 111 720	12 060 211	6 047 725	5 649 488	5 453 920	38 966 744	64 152	23 441 145
Variation	+ 64 917	+ 665 302	+ 24 911	- 47 203	- 5 296	+ 32 069	0	- 393 455
Nouvelle répartition		13%	6,5%	6,1%	5,9%	41,8%	0,07%	25,2%

Les incidences de cet avenant sur les différents opérateurs sont les suivantes :

Ville d'Angoulême

- famille 6 – Résidentialisation : 569 967 € (avenant 5) à 549 536 € (avenant 6) / - 20 431 € (diminution grâce aux ajustements aux coûts réels des opérations Espoir et St-Exupery)
- famille 8 – Aménagement : 5 902 639 € (avenant 5) à 6 096 881 € (avenant 6) / + 194 242 € (augmentation du fait de l'augmentation de la base de financement de BV6 rue Antoine de Conflans, des nouvelles opérations - démolition logement de fonction école Uderzo et Venelle au sud des logements Lauriers). Toutefois, cette hausse est modulée grâce à deux augmentations de participation ANRU sur les opérations G-EP7 Abords du gymnase et Démolition Commerces désaffectés, halte garderie Noisetiers Boucherie Myrtilles)
- famille 9 – Equipements et locaux associatifs : 3 965 343 € (avenant 5) à 4 060 559 € (avenant 6) / + 95 216 € (augmentation du fait de l'augmentation de la base de financement de l'opération Espace solidaire et de la nouvelle opération de réhabilitation du gymnase et de la salle des fêtes de Basseau. Toutefois, cette hausse est modulée grâce à l'augmentation de la participation ANRU sur l'opération Démolition CSCS PJC, crèche Grande Garenne)

- famille 12 – Ingénierie et conduite de projet : 666 444 € (avenant 5) à 756 268 € (avenant 6) / + 89 824 € (augmentation du fait de l'augmentation de la base de financement de la ligne Animation et de nouvelles lignes pour prolonger deux postes jusqu'à la fin des opérations et pour mettre en place une programmation commune aux deux CSCS de Basseau et Grande Garenne).

Bailleurs

- famille 1 – démolition : 75 364 € (avenant 5) à 406 800 € (avenant 6) / + 331 436 € (augmentation du fait du coût réel de démolition de l'opération G-DL1 – Charité)
- famille 2 - reconstruction : 32 322 523 € (avenant 5) à 32 293 962 € (avenant 6) / - 28 561 € (augmentation des bases de financement de 4 opérations de construction de logements publics)
- famille 5 - réhabilitation : 5 747 438 € (avenant 5) à 5 565 383 € (avenant 6) / - 182 055 € (diminution grâce à des économies réalisées sur les opérations)
- famille 6 – résidentialisations : 0 € (avenant 5) à 112 333 € (avenant 6) / + 112 333 € (augmentation du fait de l'intégration d'une opération auparavant hors maquette)
- famille 8 – aménagement : 29 379 € (avenant 5) à 14 000 € (avenant 6) / - 15 379 € (variations négative sur l'opération Démolition ACAIQ et positives sur les deux nouvelles opérations sous MOA ville d'Angoulême : création du venelle au sud des Lauriers et installation de bornes enterrées sur opération BV6 rue Antoine de Conflans).

Conseil Régional

- famille 2 - Reconstruction : 1 203 155 € (avenant 5) à 1 225 119 € (avenant 6) / + 21 964 € (augmentation du fait d'une participation à l'opération rue Louise Weiss)
- famille 9 – Equipements et locaux associatifs : 2 790 326 € (avenant 5) à 2 721 157 € (avenant 6) / - 69 169 € (diminution grâce au coût réel de l'équipement de l' Ecole d'Art des Acacias).

Conseil Départemental :

- famille 6 – Résidentialisation : 172 502 € (avenant 5) à 170 877 € (avenant 6) / - 1 625 € (diminution grâce à l'ajustement aux coûts réels des opérations Espoir et St-Exupery)
- famille 8 – Aménagement : 571 916 € (avenant 5) à 566 690 € (avenant 6) / - 5 226 € (diminution grâce à l'ajustement aux coûts réels des opérations B-V1 rue de Basseau et BG-CV5 – Passerelle de circulations douces)
- famille 9 – Equipements et locaux associatifs : : 2 913 310 € (avenant 5) à 2 914 864 € (avenant 6) / + 1 553 € (variations positives sur des opérations dont les coûts ont été ajustés aux coûts réels (réhabilitation des écoles St Exupery et Mermoz,, B-EQ2 Equipements publics – Club 3è age, Mairie de proximité, SIL, Espace jeux bibliothèque, G-EQ2 – Pôle Petite Enfance HQE (950 m2), G-EQ10 - Salle conviviale et variation négative par augmentation de la BF de l'opération Epicerie Solidaire).

GrandAngoulême

Les incidences financières induites par l'avenant de sortie de convention pour GrandAngoulême sont les suivantes :

- concernant les opérations de la famille 9 – Equipements et locaux associatifs : la participation de GrandAngoulême passe de 311 388 € (avenant 5) à 421 053 € (avenant 6) (soit une augmentation de la participation de 109 665 € par redéploiement des économies réalisées sur l'opération « démolition du CSCS MJC, crèche Grande Garenne » (participation à hauteur de 18,2%)).
- concernant les opérations de la famille 10 – Equipements commerciaux : la participation de GrandAngoulême passe de 1 955 019 € (avenant 5) à 1 840 353 € (avenant 6) (soit une diminution de la participation de 114 666 € grâce à l'ajustement des coûts prévisionnels prévus à la maquette avec les coûts réels de l'opération des Moline 2 sous maîtrise d'ouvrage GrandAngoulême (financement à hauteur de 77%))

- concernant les opérations de la famille 12 – Ingénierie et conduite de projet : la participation de GrandAngoulême passe de 177 510 € (avenant 5) à 202 428 € (avenant 6), (soit une augmentation de la participation de 24 918 € imputable à la nouvelle opération pour l'élaboration d'un Plan stratégique local (financement à hauteur de 50%)).

Au total, la participation financière de GrandAngoulême passe de 6 022 814 € (avenant 5) à 6 047 725€, soit une augmentation de 24 911 €.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 3 septembre 2015,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 23 septembre 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 30 septembre 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°6 à la convention pluri-annuelle relative à l'opération de renouvellement urbain de GrandAngoulême – Basseau Grande-Garenne à Angoulême modifiant la maquette financière ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit avenant ;

D'IMPUTER les dépenses au budget principal – chapitre 204 – sous fonction 70 – opération 200703 – APCP 6 ORU.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 octobre 2015	<u>Affiché le :</u> 26 octobre 2015